

Nantes, le XXdate

par G. Hivert

objet

Groupe de travail du PRSE2 – information / communication

date et lieu

MAN, le 25 septembre 2009

service organisateur

Drass, santé environnement

participants

- Air Pays de la Loire
- Centre départemental de documentation pédagogique 44
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire : Harmonie Mutualité
- Conseil régional, service santé
- Ddass de Vendée, service santé environnement
- Drass, services santé environnement, communication, Politique Régionale de Santé (PRS)
- Dreal, Service des risques naturels et technologiques
- Ecopole
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps anciennement Credeps)
- Nantes Métropole, direction des risques et pollutions
- Rectorat, coordination éducation
- Ville de Nantes, mission santé publique

destinataires du compte-rendu

- Participants
- Association fédérative départementale des maires de Loire Atlantique
- Chambre régionale de l'agriculture
- Conférence régionale de santé – groupe des usagers de la santé
- CLCV (consommation, logement, cadre de vie)
- Drass, inspection régionale de la santé (IRS)
- Préfecture des Pays de la Loire, direction de la communication
- Ville d'Angers, direction santé publique

Documents remis en séance

- Fiches 13, 14 et 16 du PNSE2
- Exemple de guide pédagogique de sensibilisation à la santé environnementale en Basse Normandie
- Extrait du baromètre santé environnement des Pays de la Loire

9 groupes de travail ont été mis en place par le Groupe régional santé environnement (GRSE) suite à sa réunion du 8 juin 2009 dans le cadre de l'élaboration du deuxième plan régional santé environnement (PRSE2) des Pays de la Loire. Le présent groupe a pour objectif de proposer des actions de portée régionale pour :

- l'éducation des enfants à des comportements favorables à la santé environnementale
- l'information et la sensibilisation sur le champ santé-environnement-travail
- la formation des professionnels en santé-environnement-travail
- l'information sur les risques émergents : organisation de l'information sur les recherches en cours et les dispositifs
- la recherche et l'innovation dans le champ santé-environnement

La réflexion peut s'inspirer des actions des fiches 13, 14 et 16 du plan national, des actions menées dans ce cadre au cours du premier plan régional ainsi que du baromètre santé environnement des Pays de la Loire.

Le préfet et le président du conseil régional, président le GRSE, souhaitent que les actions proposées par les différents groupes soient clairement identifiables pour le public et évaluables. Seules 2 ou 3 actions pourront être retenues par groupe pour éviter l'effet catalogue.

Rappel de principes fondamentaux pour les actions de promotion de la santé liée à l'environnement

Plusieurs principes fondamentaux de l'éducation à la santé et à l'environnement sont échangés entre les participants de la réunion.

Education à l'environnement ... et à la santé

Le champ de la santé environnementale est à la confluence des acteurs de l'éducation à l'environnement et d'éducation à la santé.

Le thème de l'éducation à l'environnement aborde bien souvent des thèmes touchant les questions de santé : préserver la qualité de l'air, en abordant l'impact sur la santé par ex.

De la promotion de la santé, mais comment ?

La première étape est de bien définir l'objectif d'une action de promotion de la santé selon les trois paradigmes : améliorer le niveau d'information du public ? persuader ? éduquer pour changer les comportements ?

La stratégie de conviction a montré ses limites. On s'oriente davantage vers des actions d'éducation à la santé, d'accompagnement au changement de comportement basé sur la participation du public (processus participatifs).

Cohérence entre le public et le message

Le baromètre santé environnement montre que "les personnes de milieu moins favorisé sont plus critiques à l'égard de l'information : les personnes moins diplômées s'estiment plus souvent mal informées ou déclarent plus fréquemment ne jamais avoir entendu parler des différents problèmes de santé-environnement. Par ailleurs, les moins favorisés perçoivent des risques plus élevés pour la santé des français et surtout pour eux-mêmes, ces résultats témoignant d'une inquiétude plus marquée de ces populations à l'égard des problèmes santé environnement." Il est donc convenu qu'une action de promotion devra tenir compte de cette réalité et s'adapter au public pour ne pas creuser les inégalités.

Le message doit être adapté en fonction du public ciblé.

Une action de nature à changer les comportements doit être en rapport avec les possibilités du public. De là, l'importance d'informer sur des risques choisis par opposition aux risques subis, sur lesquels le public n'a pas de prise. De même, il faut agir parallèlement sur les offres pour permettre au public d'agir en cohérence avec le message.

Evaluation des actions de promotion

Toute la difficulté réside dans l'évaluation des actions mises en œuvre : il est très difficile d'évaluer le changement des comportements des publics et plus facile d'évaluer le renforcement de compétences.

Un besoin de mettre en réseau les partenaires

Le constat est partagé du besoin de rapprocher les réseaux d'acteurs et de ressources documentaires de l'environnement et de la santé : des outils existent (autodiagnostic sur le bruit en école primaire, ateliers d'écriture...) qui restent encore à creuser.

Les cultures des acteurs de la santé et de l'environnement diffèrent sur certains points : approche par facteur de risque dans l'environnement, débat sur les seuils sanitaires et doses limites d'exposition,... Il faut apporter aux promoteurs une culture commune sur la santé environnementale, notamment les effets des expositions chroniques aux faibles doses, l'évaluation des risques, l'éco-épidémiologie, .

Le Rectorat souhaiterait une lisibilité des outils d'Ecopole et de l'Ireps par des présentations conjointes par exemple. Les outils dans le champ de la santé liée à l'environnement pourraient intéresser les IPR de disciplines, mais également les établissements souhaitant organiser un stage sur site (un lycée souhaitant développer un projet sur le lien entre environnement et santé par exemple).

Actions possibles envisagées

La possibilité de cartographier les risques environnementaux pour la santé sur un même territoire est évoquée. La Dreal intervient sur les difficultés posées en termes de seuil choisi et de poids relatifs des risques. La ville de Nantes développe actuellement une cartographie de ce type : la mise en place est extrêmement lourde et nécessite beaucoup de conventions avec les détenteurs de données.

La question du public des enfants et des jeunes est débattue quant à sa priorité. Tout au moins, il faut penser aux différents lieux de rassemblement de jeunes : école mais aussi maisons de quartier, centres socio-culturels...)

Renforcer les liens entre acteurs de l'éducation et la promotion de la santé et de l'environnement :

- Organiser la lisibilité et valoriser les ressources existantes (outils, programmes d'actions éducatives) dans les centres documentaires (Ecopole, Ireps, CRDP)
- Auditer les outils et programmes existants

Traduire l'information du baromètre santé environnement des Pays de la Loire

Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au vendredi 13 novembre 2009 matin.

Le Graine et la direction formation professionnelle du conseil régional seront invités à participer aux travaux de ce groupe.

Devront être abordés notamment :

- Finalisation de l'action de mise en réseaux d'acteurs de la promotion sur le champ de la santé liée à l'environnement
- Proposition sur les risques émergents
- Le domaine de la formation professionnelle
- L'implication des collectivités territoriales et des promoteurs